



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E122260

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2027

ÉDITÉ LE

01/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/05/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 12/05/2024

1 000

Raison sociale : SARL LOTTIAUX FRERES

Sigle : LOTTIAUX FRERES

132 QUINQUIES RUE BERTHELOT

59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VALENCIENNES 2008B00230

Siret : 503 578 668 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 56416/

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000125418498

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000125418498

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 0981988280

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : lucie@lottiaux-freres.com

Responsabilité légale :

LOTTIAUX GERY GÉRANT / LOTTIAUX DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 36

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/05/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/07/2023
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/07/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.